



PERFECTIONNEMENT À LA RÉPONSE ÉLECTRONIQUE AUX MARCHÉS PUBLICS

Une formation pratique qui vous permet de dématérialiser dès votre retour au bureau !

CONTEXTE

Depuis le 1er janvier 2010, les acheteurs peuvent vous imposer la réponse électronique aux marchés publics.

Depuis le 25 mars 2016, les acheteurs ont l'obligation d'accepter et de recevoir les réponses électronique quelque soit le montant du marché.

A partir du 1^{er} octobre 2018 la réponse électronique deviendra la règle de base pour la réponse aux marchés publics

OBJECTIFS

- Revoir les notions essentielles de la nouvelle réglementation sur la dématérialisation des marchés publics
- Se perfectionner sur les concepts juridiques et techniques d'un point de vue pratique (certificat électronique...)
- Pratiquer de manière intensive la réponse électronique sur diverses plateformes
- Mettre en place la dématérialisation au sein de votre entreprise: préparation des documents, des dossiers, maniement des outils numériques et de la signature électronique...

Public concerné

Cette formation s'adresse à toute personne chargé des réponses aux marchés publics et/ou de leurs envois.

Aucune connaissance poussée en droit des marchés n'est nécessaire pour tirer profit de ce stage.

Pré-requis

Connaissances de base en informatique (navigation Internet, courriel) et avoir des notions de base sur la dématérialisation

Durée

Inter et Intra : 1 journée

Financement

Financement possible par votre OPCA, par envoi de la convention de formation

Options, nous consulter

Option Assistance 1 an illimitée
Stage Initiation –
2 jours en Inter, 1 jour en Intra

PROGRAMME

Rappel sur les aspects juridiques

- ❖ Les obligations pour les acheteurs publics
- ❖ Les droits et obligations pour les entreprises
- ❖ Les dernières modifications importantes du code

Rappel sur les aspects techniques

- ❖ Fonctionnement et utilisation des certificats électroniques
- ❖ Les différents niveaux de certification
- ❖ La signature électronique appliquée aux marchés publics (les usages techniques et juridiques)

L'impact organisationnel

- ❖ Adaptation des méthodes de travail et de vos documents
- ❖ Configuration de votre poste de travail
- ❖ Le cas de la co-traitance et sous-traitance
- ❖ Le cas particulier des MAC OS

Les utilitaires pour préparer sa réponse

Présentation d'une série de logiciels gratuits d'aide à la préparation des pièces constitutives de la réponse.

Mise en pratique sur les 5 à 8 outils les plus utilisés sur le marché

Pour chaque plateforme:

- ❖ La vérification des pré-requis techniques,
- ❖ Le mode opératoire associé à une réponse électronique,
- ❖ Les fonctionnalités complémentaires : supprimer/ modifier un dépôt, configurer les veilles ...



PERFECTIONNEMENT À LA RÉPONSE ÉLECTRONIQUE AUX MARCHÉS PUBLICS

Une formation pratique qui vous permet de dématérialiser dès votre retour au bureau !

DES SERVICES POST-FORMATION GRATUITS

Expert en dématérialisation et en accompagnement des entreprises et des administrations, nous avons souhaité proposer des services d'assistance gratuits et pratiques post-formation. Le changement créé en effet des craintes et des difficultés qu'il est plus facile de surmonter lorsque l'on est accompagné.

A l'écoute de vos besoins, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires à formation@modula-demat.fr



L'accompagnement illimité lors de votre 1ère réponse

Par téléphone, avec ou sans prise en main de votre poste informatique, nous vous proposons de **vérifier la bonne constitution de votre pli ainsi que le bon déroulement de la réponse sur la plateforme concernée**. Rassuré(e), vous serez alors prêt à vous lancer dans les réponses électroniques et bénéficier des avantages liés à ce nouveau mode de transmission.

Des outils accessibles 24h/24h

Disponible 24h sur 24h, ces supports vous permettront de disposer en permanence d'une base de connaissances complète et actualisée, d'ordre juridique et technique:

- **GUIDES** : Modes opératoires complets avec copies d'écran, explications et astuces
- **METHODE DE RESOLUTION DES PROBLEMES**: Documentation permettant de paramétrer efficacement son environnement de travail.

✓ Des formations éprouvées

Preuve de notre savoir-faire, nous avons formé et accompagné plus de 1800 entreprises depuis 2006, satisfaites de la qualité des formations et de l'accompagnement. Nous sommes également partenaire de plus de 30 fédérations professionnelles du bâtiment, centres de formation pour architectes et ingénieurs qui distribuent nos formations.

✓ Une équipe experte à votre service

L'ensemble de nos formateurs sont des experts en applications web et dématérialisation offrant une pédagogie pratique et efficace, un service de qualité, et une réactivité immédiate. Notre différence provient de nos capacités à transformer des problématiques complexes en solutions simples, pratiques et efficaces pour nos clients. Un Interlocuteur dédié sera à votre écoute et disponible après votre formation.

✓ Des stages financés par votre OPCA

Les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) collectent une partie des contributions formation des entreprises, mutualisent l'ensemble des fonds et financent en retour des formations selon les demandes des entreprises adhérentes. Selon la contribution de votre entreprise, l'OPCA peut financer les formations entreprises dans le cadre du plan de formation ou d'une action DIF.